**Zeitschrift:** Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen

Gesellschaft für Volkskunde

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

**Band:** 28 (1938)

Heft: 3

**Artikel:** Jeux et jouets en usage au Collège de Genève de sa fondation (1559)

jusqu'à nos jours

Autor: Mercier, Henri

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1004849

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

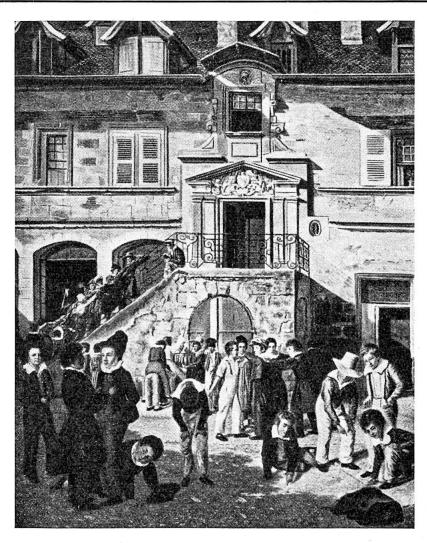
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Korrespondenzblatt der Schweiz. Gesellschaft für Volkskunde Bulletin de la Société suisse des traditions populaires

28. Jahrgang — Heft 3 — 1938 — Numéro 3 —  $28^{e}$  Année

Henri Mercier, Jeux et jouets en usage au Collège de Genève de sa fondation (1559) jusqu'à nos jours. — A. Steinegger, Allerhand Aberglauben aus den Schaffhauser Ratsprotokollen. — Une formulette enfantine. — A. Taverney, Gargantua dans les Alpes vaudoises. — Jahresversammlung. — Jahresbericht. — Bücherbesprechungen.



Ecoliers dans la Cour du Collège. Tableautin attribué à Adam Toepffer ou à Agasse. Appartient à la famille Victor van Berchem.

# Jeux et jouets en usage au Collège de Genève de sa fondation (1559) jusqu'à nos jours.

Par Henri MERCIER, Genève.

A Rabelais incombe la responsabilité de la copieuse liste des 215 jeux, vrais ou fictifs, qui sont enseignés à son jeune géant Gargantua.

On peut admettre que, sans atteindre ce nombre téméraire, l'Ecole fondée par Calvin, elle non plus, n'était pas privée de distractions. Mais nous n'avons guère de témoignages écrits sur les amusements traditionnels des écoliers genevois d'alors. Les célèbres Colloques latins de Maturin CORDIER (lère édition: 1564) qui, pour la morale, la vie quotidienne, la cuisine... contiennent tant de choses excellentes, voire agréables et amusantes, sont à peu près muets sur les divertissements. A côté du jeu de paume, nous voyons les interlocuteurs des Colloques se livrer surtout à des jeux d'adresse: celui des épingles, celui des noix. On pouvait gagner plus de deux cents noix dans un après-dîner; mais les maladroits préféraient les manger plutôt que de s'exposer à les perdre.

Les éditions subséquentes des Colloques ou leurs imitations citent, vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le colin-maillard, la main-chaude, les billes, le jeu de cache-cache (vaccae latebrae) et une sorte de jeu analogue aux barres.

C'est indirectement, par les Registres du Conseil, par les décisions de la Vénérable compagnie des Pasteurs, (qui avait la haute main sur le Collège) que nous apprenons quelques plus amples détails sur les jeux au cours des deux premiers siècles de cette institution.

Comme de juste, il s'agit avant tout d'abus, partant de défenses, de punitions infligées. En ce temps de moeurs rudes, de fustigations, de verges, où tel régent traitait ses disciples «de race de diables, d'enfans de Bélial, tigres et poüacres», en ce temps où quatre élèves jouant au palet sur les fortifications durant le catéchisme «furent remis à Mons. de BEZE pour les fere fesser tellement qu'ils n'y retourneront plus», en ce temps donc il n'est point étonnant qu'entre eux les Collégiens ne connussent pas les égards ni la douceur. Encore à la date du 6 décembre 1661 on lit que «les enfans du collège se battent depuis quelque temps à coups de manteaux et de mouchoirs au bout desquels quelquesuns mettent des pierres, dequoy un enfant est mort ces jours passés . . . . » Il s'agissait là, peut-être, du jeu de chasse et de prise intitulé: Jean - Jean - boiteux, la - béquille - à - trois - noeuds, que nous avons encore pratiqué dans notre tendre enfance et qui nécessitait des mouchoirs tressés ou noués dru, selon le terme local des agoûtions.

Dans bien des arrêtés il faut naturellement faire la part de la sévérité générale et du langage sans nuances, tranchant, d'autrefois. Des enfants de dix à douze ans, qui s'assemblent entre chien et loup sur la Treille, commettent en jouant «de grandes insolences à des heures si tardes; il faut remedier à leurs grants juremens, blasphèmes contre Dieu et parolles de Sodome.» Le 11 juillet 1607, le Consistoire proscrit un jeu auquel, sur les neuf heures du soir, vers le Bourg-de-Four, les enfans «ont entremêlé le Diable, contrefait celui-ci etc.»

Non seulement billard, cartes et dés sont interdits, ce qui se comprend, mais les innocentes billes ont fait, à maintes reprises, l'objet de répressions et ont été considérées comme «une grande desbauche». «On requiert d'empescher les petits enfans de jouer à certaines petites boules. A esté défendu aux marchands d'en vendre et aux enfans d'y plus jouer». C'est que les escholiers souvent jouaient pour de l'argent et, pour s'en procurer, vendaient leurs livres ou leurs cahiers.

Croyons toutefois qu'en cette ère de rudesse et de batteries la plupart ont pratiqué pour l'honneur et pour le seul plaisir les jeux dits la grande boule, la courte boule, la claquette, j'en suis, la savate, le pot cassé, la mouche etc. qui apparaissent incidemment dans de vieux textes de procès-verbaux sans qu'on se rende toujours bien compte de quoi il retournait en ces amusements.

\* \* \*

Au XVIII° siècle le Collège, qui déjà peut bien prétendre à l'épithète de vénérable, a suscité des brochures éducatives ou satiriques, des vers d'élèves aussi, voire des poèmes entiers, bref toute une littérature. Des hommes faits, des vieillards se laissent aller au charme d'évoquer leur enfance dans leurs Journaux, leurs Mémoires et, cela va de soi, farces et jeux ne sont pas oubliés. Ils adhèrent au cerveau encore mieux que les études. Jean PICOT, en 1789, ne manque jamais de noter s'il a joué ou non à barre aux Bastions après ses «tâches». — J. J. Caton CHENEVIERE, sortant de la I<sup>er</sup> classe, prononce le 30 prairial, an VI, tout un discours à la fête des Promotions. Il l'intitule: «le Collège ou le Voyage de neuf ans.»

.... Laissons ariotet, la paume, baculo,
Les échasses, la clé, l'agile escarpolette,
Les affits, passe-gent, ranguille ton moineau...
Aimables jeux, ma tâche est faite!
Je vous dresse un trophée, et, battant en retraite,
Caestus artemque repono.

Il n'entre pas dans notre propos de parler ici des représentations de théâtre, des «soirées» pour quoi les jeunes Genevois ont toujours eu un certain talent et même un goût qu'on peut trouver excessif.

Tenons-nous aux jeux proprement dits.

Celui de la guerre, par exemple, dont le dernier avatar fut, au XX° siècle, gendarme et voleur. Le jeu de la guerre florissait au point qu'il fut célébré en 1734 par un poème anonyme vraiment épique de six chants, les adversaires étant ceux de Rive et ceux du Collège. A travers le cours des âges la tradition persiste. Seuls les noms changeaient. Par exemple, au XIX° siècle, les ennemis furent les gamins, les voyous de Saint-Gervais. C'étaient les pirates d'en bas lorsque le futur général DUFOUR, en 1802, commandait les forces collégiennes. «Je dressai, dit-il, un plan de bataille que je n'aurais pas désavoué vingt ans plus tard.» Et le futur célèbre mathématicien Ch. François STURM (1803—1855)? Tout jeune, il narra les batailles collégiennes de 1815 en un poème de 300 vers qui fit du bruit jusqu'à l'Académie...

Au Collège plus tard scindé (jusqu'en 1886) en deux Sections, le XIX<sup>e</sup> siècle a mis aux prises, pendant près de cinquante ans, d'un côté les *Lapins* (section latine) et de l'autre les *Francs-chiens* (section française). Injures homériques, ruses, bâtons, même (horribile dictu!) frondes et cailloux, embûches dans les allées traversières de la haute ville! Les ennemis ne se réconciliaient que pour courir sus aux «couas», élèves des frères Ignorantins. Mais tout cela est du folklore éteint. Depuis les derniers soubresauts du *Kulturkampf*, la paix, heureusement, règne à Saint-Antoine.

Il semble qu'après les douloureuses années de l'occupation française (1798—1813), la délivrance de Genève, son entrée dans la Confédération Suisse aient été comme le signal d'un regain de faveur pour les jeux du terroir.

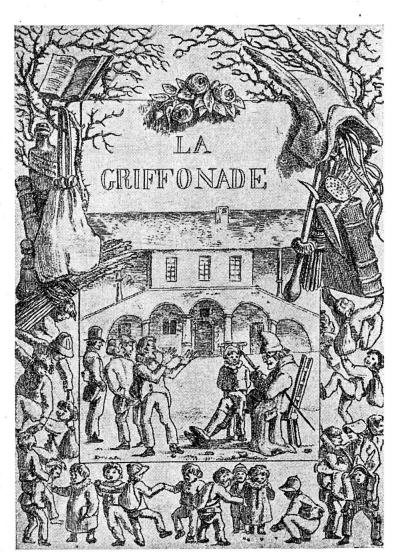
Aux Promotions du 17 juin 1816, la «harangue du jeune orateur» (usage tombé en 1838) consiste dans l'éloge du jeu de paume prononcé sous les voûtes de la cathédrale en présence d'un auditoire «qui auroit intimidé Cicéron ou Démosthène.» Le jeune collégien de Ière entre-larde son discours de pompeuses citations gréco-latines et de familiarités. Conclusion: «Vive le jeu qui m'a procuré l'honneur d'occuper quelques instants (10 pages!) cette auguste assemblée! Dixi!»

De la Restauration date la Griffonade de PETIT-SENN (1792 à 1870) poème héroï-comique que R. TOEPFFER illustra d'une

eau-forte et qu'inspira le «pipelet» du Collège, le légendaire Griffon. La Griffonade (1817) rentre dans notre sujet. C'est le cas aussi de la Cinquième des Esquisses genevoises où GAUDY-LEFORT (1773—1850) énumère les jeux de Camelauri, (terme que le Glossaire des patois n'a pu encore élucider) piépotent, de la clef (marelle), de la ronfle (toupie) etc. De Gaudy-Lefort aussi, au même endroit, ces vers connus:

L'emprô chez nous est un symbole antique, Un mot du guet qu'il ne faut point changer. Tout Genevois doit savoir emproger.

Les collégiens genevois, que je sache, n'ont jamais beaucoup *emprogé*. Ils laissaient cela aux filles. Mais la formulette continua à vivre, grâce surtout à ce qu'elle est chantée dans un air de marche où elle a été intercalée.



Eau-forte de Rodolphe Toepffer illustrant la Griffonade dePetit-Senn(1817) La Restauration a aimé à la passion ces jeux défendus qu'étaient la *poudre*, les *pétards*, les *amorces*, les petits *canons* bien déconsidérés aujourd'hui.

Et voici, insensiblement, je touche à la génération qui a précédé la mienne. Ses historiographes sont: Francis NAEF (1825—1897) «Souvenirs»; Emile CHAMPURY (1844—1869) «Souvenirs de collège»; Eugène PENARD, vaillant octogénaire, toujours bien vivant «Mes huit ans de Collège 1863—1871». Leurs précieux manuscrits, conservés dans nos Archives, nous amènent au temps de l'inoubliable Livre de Blaise (1904) par Philippe MONNIER. Avec tous ces anneaux, la chaîne traditionnelle est à peu près intacte. Et je puis la compléter par ma propre mémoire.

Ce serait fastidieux que d'énumérer tous les jeux si populaires du défunt XIX<sup>e</sup> siècle. Philippe Monnier le fait en une amusante kyrielle alphabétique. Une sépia, datée de 1863, de l'écrivain Ch. du Bois-Melly, fixe, d'amusante façon, les jeux grands favoris de la «cour» du Collège: la tiraille; cavalier-mal-monté; la citadelle (jeu d'assaut de l'escalier central pour en conquérir et garder le péclet (= loquet); les mâpis; les barres; la vougne.

Essayons pourtant une rapide classification un peu plus vaste.

= Jeux de poursuite, de chasse et de prise. -

Le battoir. — A barre — (Les Français disent les barres. Nous avons, de l'an 1850, de petits carnets tenant jour par jour une comptabilité soigneuse des «prisonniers.») Fuchs. — Jean - Jean - je suis sur tes terres. — Ilaî, ilaî baissant, ilaî cachant, ilaî courant, ilaî perchant, ilaî mon secours, ilaî touche-bois, ilaî touche-fer.

= Jeux nécessitant une balle ou une pelote, ou encore une «palette» et une balle.

Cavalier-mal-monté. — Tiens-toi bien. — Le reçu. — La balle.

- = Jeux de jet.
- Ariotet. Ranguille-tête (var. pète) à-moineau. La clef. — Le baculo.. — Quique. — Le billard (à fouetter et à lancer).
  - = Jeux de force et d'adresse.

La cougne. — La vougne. — Le serpent. — La zut-à-poil. Le poisson. (Un camarade est berné, lancé et balancé en mesure sur les bras tendus et les mains enlacées de deux haies de collégiens. Dangereux!)

= Jeux de billes.

Leurs variantes sont nombreuses. Les billes s'appellent, suivant la qualité et la matière, des bibus, des gobilles, des mar-

brons, des coïus, des mâpis, des ripas, des agôs (agates), des cornas (cornalines). Pour les manier bien, il faut avoir la bonne chique. Honte à qui n'a que la chique molle ou la chique rogneuse!

— «Jouons au creux! dis — Non, au carré. — Ou plutôt à la république! — Ah! une idée, on te la tire, ta corna!» Relisez la délicieuse page de Monnier: Qui se passe sur la Promenade de Saint-Antoine. C'est là que s'entrecroisent les expressions: Trois souffles! Tout visé, mâpis fait. — Glaine! et tant d'autres.

### = Le cheval fondu.

Appelé ici la semelle et autrefois passe-gent avec ses multiples variétés comme la carougeoise, le bidon d'huile. On ferait un feuillet rien qu'avec les phrases qu'on dit — Hygiène, voiletoi la face! — en étalant son mouchoir, d'une propreté douteuse, sur le dos du patient qui sert de monture. Ex.:

J'appelle la servante; Pique rôti!
Elle met la nappe. Pique bouilli!

J'apporte un rôti! Etc. (Menu ad libitum.)

J'enlève la nappe.... Et ici le joueur retire son mouchoir, en prenant garde d'enlever un autre que le sien. Et quelle gloire, quelle volupté que de forcer la quatre, cinq, six!! par dessus l'échine du camarade à qui parfois on applique le «coup d'éperon» cependant prohibé... \*



Jeux traditionnels de Collégiens genevois sur la Promenade de St-Antoine. Escalade 1933.

Je ne crois pas déplacé de consacrer quelques lignes aux jeux que, faute de mieux, je dénommerai jeux pendant la classe, jeux interdits, cela va de soi, jeux de contrebande destinés — avec l'attrait du fruit défendu — à faire couler plus vite les heures par trop moroses. On sait que les écoliers y déploient des trésors de ressources, des ruses d'Apaches et des patiences de prisonniers.

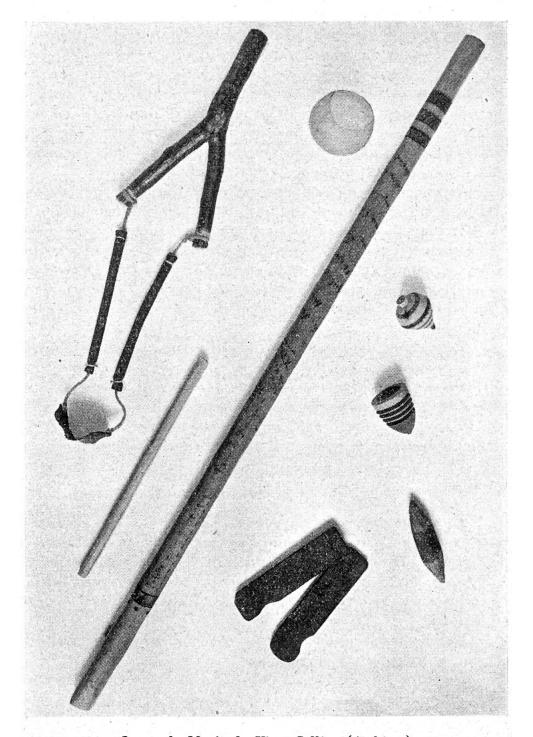
Tantôt c'est la rate ou éblouissement produit sur un voisin par un corps quelconque réverbérant ingénument manié. Tantôt c'est un lacet qui se consume au soleil sous l'effet d'un verre grossissant et qu'on applique, brûlant, sur les jambes nues d'un condisciple.

D'un banc à l'autre s'organisent des correspondances, des trocs, voire des loteries surtout pour les petites images que l'on intercale une à une entre les feuillets d'un manuel. Après tant de coups donnés, qu'il sorte ou non une image, le bec de plume reste en possession du tenancier de la loterie.

Que ne peut-on obtenir avec ces précieuses plumes métalliques qui apparurent après la mort de l'huissier Griffon (1826) jusque-là officiellement préposé à tailler les plumes d'oie! Avec ces plumes modernes on fabrique des catapultes (moins dangereuses et moins visibles que les sarbacanes) pour projeter pois, boulettes de papier ou de mie de pain. Avec des becs, des fils, des élastiques, on constitue des instruments de musique, guitares et violons en miniature. Le nec plus ultra c'est le tuyau chantant fait de papier enroulé, de salive, d'une languette et surtout de talent et de patience. Mais gare aux sons trop aigus qui pourraient vous trahir!... En 1848 le «père» Mestral donna au coupable, saisi en flagrant délit, un pensum-monstre: Conjuguer in extenso à tous les modes, temps et personnes le verbe: «Je trouve le moyen de faire en classe une quinquerne avec une ficelle.»

Et les flûtes, les cornets, les kaléidoscopes! Et les fléchons qui se lancent sans bruit au près et au loin durant que le maître démontre au tableau noir un théorème de géométrie! Celui de 1883, qui a été conservé, porte, sculpté, le mot grec «Kairos», soit le moment propice et opportun, l'occasion....

Et le travail tenace et solitaire dans le bois du banc, du pupitre! Inscriptions, illustrations. — En 1902, circulant par tout le collège, j'ai fait une belle moisson de ces graffiti modernes dont quelques-uns, avouons-le, ne manquaient pas d'esprit. Deux ou trois planches trouées, perforées, creusées restent, dans le Musée du Vieux-Collège, comme pièces à conviction. C'est heureusement de l'histoire ancienne. Il y a avait un art particulièrement genevois, celui des tombeaux. On levait avec adresse une esquille



Jouets du Musée du Vieux-Collège (Archives)

de bois, on inhumait dans les creux un document, on bouchait et, encore plus savamment, on remettait le morceau en place. Lavanchy (le livre de Blaise) a creusé un très joli tombeau dans le banc. Dedans, il a mis une feuille de parchemin où il a écrit: 1) Le nom du Principal; 2) le nom des maîtres avec leurs sobriquets; 3) le nom de tous les élèves de la classe; 4) son âge, son nom, son prénom à lui Lavanchy (en ronde); 5) l'année, le mois, le jour, la température et la direction des vents. —

Avril répandait ses faces. Au 1<sup>er</sup> avril, ce sont les souliers délacés à un condisciple; c'est une figure grotesque qu'on marque sur son vêtement au moyen d'un morceau de drap taillé ad hoc et frotté de craie. C'est la pancarte moqueuse fixée au dos d'un camarade qui ignore tout: «Bourrique à vendre aux anchaires (sic) pour cause de manque de battements de coeur.»

Savez-vous ce qu'était une collante? Une sorte de poupée, exagérant malicieusement les traits d'un maître, était pendue à un fil retenu lui-même à un conglomérat de papier-buvard consciencieusement mâché. Le tout, lancé d'une main sûre, allait se coller au plafond au dessus de la chaire du professeur. La collante restait là-haut des minutes, parfois des heures... des semaines jusqu'au moment, guetté avec impatience, de sa chute imprévue et inopportune....

Pour varier, il y avait, circulant de main en main, le journal rédigé, composé et lu exclusivement en classe. Le dernier qui soit parvenu aux Archives s'intitule «le Chahut (anciennement le Bahut)». Il est camouflé dans un Cours lexicologique de style par P. Larousse. Paris 1892, aux pages interfoliées. Il se dit politique, littéraire et rigolo et il paraissait deux fois par jour....

En voilà trop! Et l'on n'a fait qu'effleurer un sujet inépuisable . . . . \*

La guerre qui, partout, dans le passé a fait tant de tables rases, a mis aussi un gros point final pour les jeux traditionnels du Collège. Ils commençaient du reste à dépérir au début du XX° siècle. Maintenant, ils ne sont plus. Aux récréations, quand la police barre aux voitures la rue des Casemates, seul est roi le football.

Des circonstances particulières et l'écoulement universel des choses ont concouru à ce résultat.

De par la loi de 1886, le Collège (d'où l'on sortait à 16 ans) reçut en annexe le Gymnase. On l'allongea donc de deux ans par le haut et on l'amputa des deux premières classes d'en bas. Si, en outre, on songe qu'il y a un siècle, une 8° et même une 9° s'abritaient sous le vaste toit, on conçoit qu'un peuple d'enfants s'en est allé, qui jouaient à des jeux puérils. L'adolescence les goûtait moins et les tout grands les méprisaient avec des airs de faux étudiants. Ces jeux genevois d'autrefois se sont transportés (et encore!) aux écoles primaires modernes et, là même, ils ne passent plus pour distingués. Encore un peu et ils seront tout à fait «moches». Où trouver les tabliers bleus à carreaux,

les populaires chapeaux qui recevaient le baculo? Qui, même parmi les plus humbles, n'a pas sa bécane? Mais, où sont les manches de lustrine? Le pullover est de rigueur et on rougirait de s'asseoir par terre pour «tirer une corna». Parlez-nous de raquettes, de luges, de skis!

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les Collégiens ont joui d'une extraordinaire liberté d'aller et de venir pendant les «quarts d'heure». Or, jusqu'en 1900, ils avaient à leur disposition, pour jouer, les propices terrains vagues des anciennes fortifications de St-Antoine. Ils en dégringolaient les pentes. Ils en exploraient les restes de souterrains et ces visites, à la lueur d'allumettes et de hasardeux luminaires, engendraient des mystères et des légendes.

La célèbre Demi-Lune, paradis des joueurs de mâpis et théâtre des cognances est devenue une promenade râtissée et policée. Et les automobiles ont roulé et la route paisible s'est faite meurtrière. Plus moyen de se répandre sans souci sur la chaussée! Et tout est durci, bitumé, bétonné. Les trottoirs euxmêmes se refusent au coup de talon qui évidait un creux à bibus. Où lancer, comme Guillaume-Henri Dufour en 1800, une montgolfière, un vulgaire cerf-volant?

Et puis, la vague sportive mondiale a déferlé. La fête champêtre de l'après-midi des Promotions avait été supprimée pendant la guerre. On ne l'a pas restaurée «faulte d'argent». Et adieu à jamais à la course en sacs, au mât de Cocagne, au pantin qu'il faut frapper les yeux bandés, adieu à tout ce que des générations avaient aimé!....

La pioche des démolisseurs a éventré le vieux quartier voisin. Non seulement l'Allée de la Sorcière, mais la rue d'Enfer, le rue du Purgatoire, la rue Toutes-Ames, aux caches introuvables, ne sont plus que des souvenirs photographiés. Plus l'échoppe de Baeni où l'on se piffrait de pommes-en-cages! Des jeunes gens un peu blasés, aux casquettes estudiantines fument et dégustent des gâteaux derrière les vitrines de la pâtisserie-confiserie Motzig.

Il ne sied pas en général, surtout à un ancien maître, d'être le laudator temporis acti. Si les fameux «jeux en classe» ont à peu près disparu, c'est que — et c'est très bien — l'enseignement s'est amélioré; il est mieux réparti, les séances sont moins longues et le matériel scolaire répond mieux aux exigences de l'hygiène et de la psychologie.

Cependant tout n'était pas médiocre dans les jeux du bon vieux temps. Leurs rites désuets étaient chargés d'un sens profond. J'aimais à voir *pider*, ce qui me reportait aux formes primitives du droit avant qu'il fût codifié. Les tôches, aux jeux courants, m'ont toujours fait songer au refugium antique. D'ail-

leurs, sous d'autres vocables, ces jeux reprennent souvent vie dans les camps d'éclaireurs. Sans préjugés, on doit concéder que certains avaient un brin de poésie, un peu d'humour et d'imagination qu'on cherche en vain dans les plus belles parties de handball et de ballon rond.

Or la tête mérite quelques honneurs et pas seulement les bras, les jambes, les jarrets. On accordera aussi que quelques papas trouvent que les jeux de leurs fils deviennent assez dispendieux et qu'en hiver les parties en *ferrons* sur les pentes des Tranchées coûtaient moins que les autocars pour la Savoie avec toutes les exigences et les chinoiseries du ski.

Ex nugis seria. Que n'-a-t-on déjà écrit sur les jeux et les jouets depuis plus de sept mille ans, dirait La Bruyère, qu'il y a des psychologues et qui pensent! C'est pourquoi il est grand temps de clore et de crier: grolle! le mot que doit dire le niéder (dernier) au jeu de la semelle. Je ne voulais que raviver chez d'autres des souvenirs analogues qui compléteront ceux-ci. On pardonnera à un septuagénaire de s'y être attardé. Car chaque génération répète pour son compte, en pensant à sa jeunesse, le mot du philosophe: «Il n'y a de poétique, hélas! que ce qui n'est plus.»

## Allerhand Aberglauben aus den Schaffhauser Ratsprotokollen.

Von A. Steinegger, Neuhausen.

Der Aberglaube spielte auch nach der Reformation eine bedeutende Rolle im Leben des einfachen Mannes, wie dies an einigen Beispielen gezeigt werden soll. Sehr verbreitet waren das Lachsnen und Segnen. Die Bedeutung des Lachsnens ist ursprünglich heilen; da die Arzneikunde aber mit Zauberei verbunden war, verengte sich der Begriff infolge des Einflusses der Geistlichen zu Zauberei und Kurpfuschertum. Mit geheimnisvollen Sprüchen und Zeremonien suchte der mit übernatürlichen Kräften begabte Lachsner die Krankheit zu vertreiben; er konnte aber auch gestohlenes oder verloren gegangenes Gut wieder herschaffen.

Mit dem Lachsnen eng verwandt ist das Segnen; ein gewisser Spruch unter bestimmten Bedingungen hergesagt, hatte die Kraft, die Kranken sofort gesund zu machen. Das Festmachen, Bannen war weit herum bekannt. Festgemacht werden konnten Diebe an der Stelle ihres Frevels, Gespenster an Bannorten, aber auch sonst missliebige Personen. Der so Festgemachte war nicht im